

**[24] JUSTICE.** Dans sa livraison de cette semaine, *L'Express* consacre une enquête aux Jirs, dont celle de Marseille bien connue dans l'île. *24 Ore* embraye et sort la sienne sur ce bras armé de la justice contre le crime organisé. Un bras qui va prendre du muscle. Pour taper encore plus fort. Par Geoffrey Dirat

# ON N'A PAS FINI D'EN PARLER

## Lu dans *L'Express*

Si la chancellerie annonce un renforcement des moyens des Jirs, nos confrères de *L'Express*, qui se basent sur un rapport confidentiel, jugent ces moyens impérieux, vu la surchauffe et l'étranglement dont souffrent les magistrats. Dans cette double page, signée François Koch, l'hebdo a notamment recueilli le témoignage de Philippe Dorcet, un des juges d'instruction de la Jirs de Marseille. Et Dorcet de prévenir: « On va dans le mur ».

Notre confrère décrypte les méthodes employées par les Marseillais, notamment dans le cadre d'une enquête sur un trafic de drogue. Et la façon dont les magistrats ont pu obtenir en un temps record une autorisation d'écoute en Catalogne, de leurs homologues espagnols. Sans précédent, se félicitent ainsi les Français.

Dans leur arsenal, également, des gardes à vue prolongées, des perquisitions nocturnes, l'utilisation de micros placés dans des lieux privés, ou encore le recours à l'infiltration. Tout un arsenal auquel la grande criminalité insulaire a pu goûter ces dernières années.

Mieux, comme le souligne le juge Choquet, les enquêtes sont menées « avant que les faits se soient produits ». Au passage, on apprend encore que la Jirs de Marseille s'est constituée un joli trésor de guerre: plus de 9 millions d'euros confisqués.

← OJR

« La Jirs de Marseille a obtenu d'excellents résultats ». Le compliment descend de haut. La garde des Sceaux s'était spécialement déplacée pour le décerner, sur le Vieux-Port, pour fêter en grandes pompes le 5e anniversaire de la juridiction interrégionale spécialisée. C'était le 28 juillet 2009. Soit 50 jours après l'interpellation et l'incarcération d'Alain Orsoni, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Thierry Castola. Un an plus tard, le président de l'ACA a recouvré la liberté. Mais il continue de nourrir la polémique autour de sa mise en examen, ne ratant aucune occasion de tempêter contre cette juridiction qu'il juge « d'exception ».

**ACTIVITE SOUTENUE.** Du côté de la place Vendôme, on accorde peu de crédit à ces critiques (*voir-ci-contre*). Le constat de la ministre de la Justice n'a pas changé d'un iota. Les magistrats marseillais « continuent de faire du très bon boulot, comme d'ailleurs ceux des sept autres Jirs de France », indique le porte-parole de Michèle Alliot-Marie, Guillaume Didier, qui ne veut vexer personne. Sauf que l'arc méditerranéen n'est pas de tout repos pour les cinq procureurs et les cinq juges d'instruction de la Jirs de Marseille. Leur champ d'action s'étend de Perpignan à Nice, en passant par la Corse.

Et ils y ont fort à faire. Attaques de fourgons blindés, règlements de compte, trafics de stupéfiants, d'armes ou de prostituées, réseaux d'immigration clandestine, blanchiment d'argent, ils mènent de front plus de 170 dossiers d'enquête, dont près d'une quarantaine concerne la Corse, ou des Corses. « Une activité des plus soutenues », souligne Guillaume Didier, le porte-voix de

MAM, s'appuyant sur un audit de l'inspection générale des services judiciaires.

**REDEPLOIEMENT.** Remis durant l'été à la chancellerie, ce rapport - dont le contenu est divulgué par *L'Express* - salue lui aussi le travail accompli par les Jirs et les résultats obtenus dans la lutte contre le crime organisé, sous toutes ses formes. Il préconise ainsi le maintien de ces pools anti-criminalité, assorti d'un redéploiement des moyens humains et financiers. En clair, il s'agit de mettre plus de magistrats et davantage d'outils à disposition des deux Jirs qui traitent le plus d'affaires: celle de Paris et celle de Marseille. Pour leur permettre de s'adapter à l'évolution perpétuelle des organisations criminelles, qui prospèrent et se développent sur les failles des systèmes judiciaires.

La mondialisation offre, en effet, de nouveaux terrains de jeu aux mafias. Au fait des nouvelles technologies et des lois, les malfrats de haut-vol se jouent des frontières et des différences de législation. Pour rester au contact, et répondre à l'extension géographique des réseaux, l'Etat a voulu mettre le paquet en créant les Jirs, nées en 2004 avec la loi Perben 2. Véritables bras armés de la justice, ces juridictions sont organisées sur le principe de la collégialité entre parquet et instruction. « On travaille en équipe, dans le respect des attributions de chacun, comme dans n'importe quel dossier pénal », explique Jacques Dallest, le procureur de la République de Marseille.

**TASK FORCE.** Seules différences, les magistrats qui les composent sont tous spécialisés et régulièrement formés. Aidés par des enquêteurs de la police judiciaire



Face à face. Avocats corses d'un côté. Magistrats marseillais de l'autre. Le bras de fer n'est pas près de s'arrêter. Photos: P.Murati

et de la gendarmerie, ils sont assistés par des fonctionnaires détachés des douanes, des impôts, et de la Banque de France, qui les aident à appréhender le phénomène criminel dans sa globalité. Egalement à leur disposition: l'arsenal prévu par le code de procédure pénale, auquel s'ajoutent des procédures spécifiques comme l'infiltration des réseaux, la sonorisation d'un lieu ou la saisie-confiscation des produits du crime. « Face au crime organisé, la justice devait s'organiser », résume Guillaume Didier, qui rappelle que la lutte contre cette criminalité est la « première priorité » de la politique pénale. Par ricochet, les Jirs sont elles aussi devenues une priorité. « Elles tiennent une place essentielle, que nous allons conforter en leur allouant plus de moyens », répète le porte-parole de la garde des Sceaux. En Corse, du coup, il va bien falloir s'habituer à leurs pratiques. A l'évidence, la Jirs de Marseille n'a pas fini de faire parler d'elle. ←

## 3 questions à...

**Guillaume Didier.** En poste à la direction des affaires criminelles, le porte-parole de MAM a suivi de près l'élaboration de la loi Perben 2, qui donna naissance en 2004 aux juridictions interrégionales spécialisées.

### 24 ORE: Quelle est la raison d'être des Jirs ?

Tout bonnement la lutte contre la criminalité organisée. Au départ, le constat est assez simple: on ne combat pas un vol à l'échelle de la même façon qu'un trafic international de stupéfiants. Avant 2004, c'était pourtant le cas. Les mêmes magistrats traitaient les affaires des petits escrocs comme celles des grands bandits. Avec les mêmes procédures et les mêmes moyens. Il n'était plus possible de tout mener de front. La mondialisation aidant, le crime organisé est devenu un domaine d'experts. Les organisations criminelles ont recours à des montages complexes, qui s'affranchissent des frontières et compliquent les remontées de filières. On a donc voulu réunir des spécialistes au sein de juridictions aux compétences élargies, en regroupant parquet, instruction et enquêteurs, dans le respect des prérogatives de chacun.

**24 ORE: Pour Alain Orsoni et ses avocats, c'est là que le bât blesse. Ils considèrent que les Jirs sont des monstres judiciaires, qui mènent des enquêtes à charge, avec des magis-**

### trats instructeurs sous la coupe des procureurs...

C'est à la fois insultant et mensonger. Insultant parce que ces allégations sous-entendent une collusion entre parquet et instruction, alors que les magistrats du siège sont totalement indépendants. Je connais le juge Choquet, et je peux vous garantir qu'il n'est sous l'influence de personne. Cette assertion est également mensongère, puisque les relations sont exactement les mêmes que dans n'importe quelle enquête pénale. Le parquet est chargé de l'enquête préliminaire, alors que le juge d'instruction mène son information judiciaire comme il l'entend. Il n'y a pas de confusion des genres, et le contrôle du juge des libertés empêche tout dérapage éventuel.

### 24 ORE: Comment percevez-vous ces critiques ?

Je comprends surtout que les criminels soient embarrassés. Avant, ils étaient rarement inquiétés. Ce qui les gêne aujourd'hui, dans les Jirs, c'est que la justice s'organise et se dote d'armes pour lutter contre une criminalité elle aussi organisée. C'est quelque part la rançon du succès. ← Propos recueillis par Geoffrey Dirat